

Réponse à l'interpellation de Madame Véronique DEMBOUR,  
Madame Laura GOFFART et Monsieur Guy KRETTELS

**Objet : Un espace public sain, sûr et amusant pour les  
petit.e.s liégeoises et liégeois**

Mesdames les Conseillères,

Monsieur le Conseiller,

Bien entendu, le Collège communal partage votre souhait d'apaiser les rues de Liège, pendant les périodes de congés comme le reste de l'année.

Bon nombre d'aménagements structurels sont pensés en ce sens par Roland Léonard et le service des travaux, même si de nombreux axes ne permettent pas de s'affranchir totalement du trafic automobile.

Pour en venir aux deux mesures que vous évoquez, elles sont bien connues et encouragées par les services.

La possibilité d'avoir recours aux rues scolaires a fait l'objet d'une large diffusion via la distribution de 4000 brochures « *Mobilité et Sécurité routière autour de notre école* ». Tous les établissements scolaires situés sur le territoire communal ont également été informés.

A ce jour, seule une demande de rue scolaire a été introduite via le formulaire en ligne. Cette demande en est au stade de la préparation de la convention qui encadrera le dispositif.

En ce qui concerne les rues réservées aux jeux, cela fait maintenant de nombreuses années que la mesure est concrétisée, lors des vacances de printemps et d'été.

Elle rencontre un succès variable : il n'est pas rare qu'après une édition au succès mitigé, le Comité de quartier à l'initiative de la demande choisisse de ne pas la reconduire.

L'engouement dépend en effet largement des habitants domiciliés dans la rue, de la présence ou non d'enfants – ce qui peut évidemment évoluer – et de la façon dont ils s'emparent de la mesure.

Cette année, 8 rues ont été proposées. Les demandes sont actuellement à l'étude du côté de la Police, qui remet systématiquement un avis.

J'aimerais encore souligner que ces deux types de mesures présentent un point commun qui ne doit pas être négligé : elles ne font pas toujours l'unanimité des acteurs concernés, dont les intérêts apparaissent parfois divergents.

La mise en place de tels projets demande donc beaucoup d'énergie en matière de concertation et de dialogue. Et lorsque cette énergie est mise en place, par les comités de quartiers et par les services, l'intérêt pressenti initialement ne se confirme pas toujours.

Nous l'avons souvent constaté pour les rues réservées aux jeux, et cela même lorsque la ville accompagne le mouvement via la mise à disposition de flyers, de jeux pour les enfants, de bâches signalétiques...

Or, l'adhésion de l'ensemble des citoyens concernés apparaît fondamentale pour que ce type d'actions soit couronné de succès, et reproduit d'année en année.